

INTRODUCTION

Quelles perspectives de développement dans un monde fini ?

Brigitte Bariol-Mathais, déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme

L'Anthropocène oblige à redéfinir le contrat environnemental et social qui nous lie. Quels modes de développement réinventer dans un monde fini ? Depuis une cinquantaine d'années, le défi majeur est la recherche d'un « compromis » entre la préservation des ressources finies de la planète et un développement humain « équitable et juste », qui puisse faire l'objet d'engagements au niveau international, mais aussi guider l'action locale.

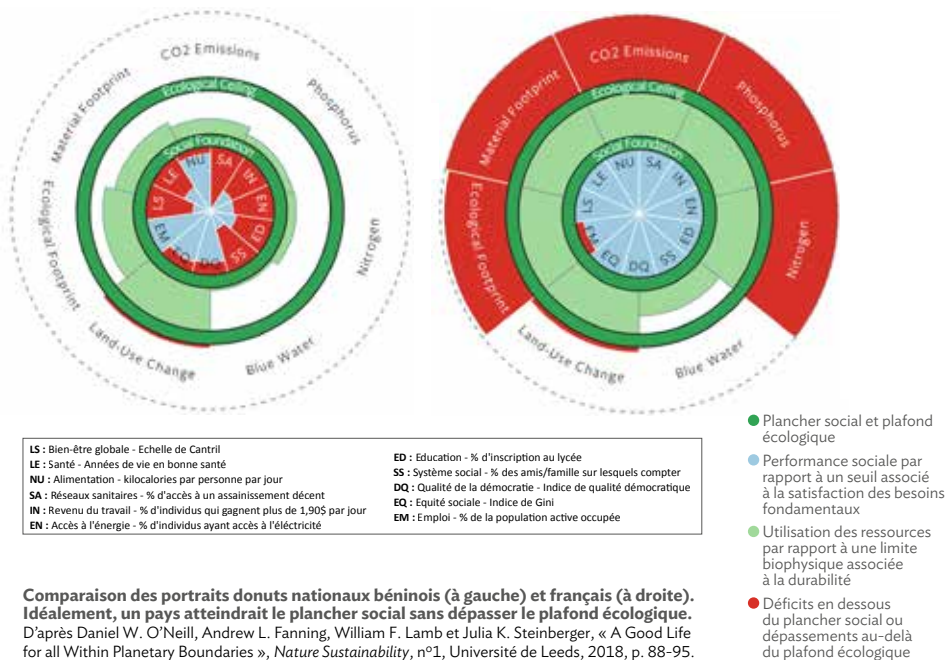
Du développement durable aux limites planétaires et au donut

En 1987, le rapport Bruntland, « Notre futur commun », publié par la Commission des Nations unies pour l'environnement et le développement, a formalisé le concept de « *sustainable development* », traduit par « développement durable », comme compromis entre la préservation des ressources et un développement social et économique. Il pose également l'enjeu des déséquilibres entre les modes de consommation des ressources au Nord et au Sud. L'Agenda pour le XXI^e siècle, soucieux d'articuler le global et le local, invite à « territorialiser » les objectifs dans des agendas 21 locaux.

Le Sommet de la terre de Rio en 1992 a également instauré les conventions-cadres des Nations unies sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification, qui devaient construire des engagements internationaux sur ces différents objectifs de préservation de l'environnement. En 2000, ont été approuvés les huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui visent à éradiquer la pauvreté. Pour rassembler l'ensemble des objectifs, en 2015, a été adopté l'agenda 2030 avec dix-sept objectifs de développement durable (ODD) qui sont abordés dans leurs interdépendances entre préservation des ressources et développement humain mais dissociés par thématiques autonomes. Les acteurs territoriaux, sociaux, économiques sont invités à s'en saisir comme guides d'action auxquels se référer pour piloter leurs stratégies. L'appropriation et la territorialisation des ODD représentent également une préoccupation des Nations unies puisque les collectivités sont encouragées à réaliser des « examens locaux volontaires¹ » de mise en œuvre de ces objectifs.

En 2009, un groupement de chercheurs, rassemblés au sein du Stockholm Resilience Centre, formalise un nouveau concept pour définir les limites physiques de la biosphère pouvant constituer un « espace sûr pour l'humanité ». En 2012, Kate Raworth, chercheuse à Oxfam, associe à la représentation des limites planétaires celle des besoins humains fondamentaux, basés sur les ODD, et elle situe l'habitabilité de la Terre entre un « plafond environnemental » celui des limites planétaires, et « un socle social », celui des ODD. Si la « frontière climatique » reste une clef de voûte, elle n'est plus seulement un « tunnel carbone » mais se combine avec les autres limites des ressources.

Ces nouveaux cadres de référence visaient une approche holistique dans le réagencement des « briques » des objectifs du développement durable et de leurs interactions.



Comparaison des portraits donuts nationaux béninois (à gauche) et français (à droite). Idéalement, un pays atteindrait le plancher social sans dépasser le plafond écologique. D'après Daniel W. O'Neill, Andrew L. Fanning, William F. Lamb et Julia K. Steinberger, « A Good Life for all Within Planetary Boundaries », *Nature Sustainability*, n°1, Université de Leeds, 2018, p. 88-95.

Quelles potentialités pour régénérer les boussoles territoriales ?

Ces concepts ont ouvert de nouvelles perspectives pour structurer les diagnostics environnementaux, mais aussi potentiellement guider les projets d'aménagement des territoires.

Ainsi le 7^e et le 8^e (2021-2030) programme d'action pour l'environnement (PAE) de l'Union européenne², intitulés « Bien vivre dans les limites de notre planète », s'inscrivent dans cette ligne : le 7^e fixe l'objectif d'une Europe économe en ressources, et le 8^e énonce des objectifs sur cinq thématiques prioritaires : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, un modèle de croissance qui rend plus à la planète qu'elle ne lui prend, le rétablissement de la biodiversité et la réduction des principales pressions sur l'environnement.

Au niveau national, le Commissariat général au développement durable (CGDD) du ministère de la Transition écologique a utilisé la grille d'analyse des limites planétaires dans une récente étude sur l'environnement en France. Au niveau local, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à s'être engagées dans des « portraits donut », notamment Amsterdam, Bruxelles et, en France, Grenoble et Romans, qui en ont fait l'ossature de leur projet territorial, voire de l'évaluation de leurs projets.

Le développement des travaux scientifiques, l'appropriation par des acteurs étatiques ou des autorités locales, la création de communautés d'acteurs commencent à construire un « corpus partagé » qui inspire les politiques et infuse dans le débat public, mais qui ouvre aussi un certain nombre de questionnements.

La capacité de territorialisation

Comment dépasser les complexités de la territorialisation ? La possibilité de territorialisation du concept des limites planétaires pose des questions sur la production de données environnementales, à une échelle fine, qui soient comparables et agrégeables, ainsi que sur l'articulation des échelles territoriales

auxquelles ces données peuvent être mobilisées pour offrir des analyses pertinentes. La définition d'indicateurs communs pour les besoins humains, appuyés sur les ODD, est encore plus complexe à mesurer. Autre questionnement sur la territorialisation : comment pondérer les différentes limites pour assurer une vision commune et en même temps s'adapter à la diversité des contextes ?

La capacité de transformation des représentations

Une des difficultés majeures est d'appréhender collectivement les enjeux environnementaux sous un angle prospectif qui ne soit pas seulement quantitatif ou *a contrario* une confrontation brutale à une situation de crise aiguë. La notion de limites des ressources, mais aussi l'appréhension des besoins humains fondamentaux relèvent de cet exercice nécessaire de transformation des représentations. Par exemple, la notion d'empreinte écologique et la capacité de régénérer les ressources annuelles d'un territoire donné relèvent, avec « le jour du dépassement³ », de cet effort pour rendre plus tangibles les vulnérabilités. Cette journée située de plus en plus tôt dans l'année indique le moment où un territoire a consommé davantage que sa capacité de régénération.

Le concept des limites planétaires et celui du donut portent une assez forte capacité pédagogique et par là même peuvent permettre à des acteurs de terrain – élus, acteurs socio-économiques, citoyens – de se saisir de ces cadres méthodologiques pour contribuer au débat démocratique autour des arbitrages à opérer dans un projet territorial, par exemple. Ils peuvent offrir une représentation du futur dans un récit positif.

La capacité de contribuer à un corpus de référence au niveau international

Les lunettes à chausser pour aborder les enjeux de développement sont très différentes entre le Nord et le Sud. Dans l'Union européenne actuelle, nous évoluons dans une société de 448 millions d'habitants dont la démographie devrait conduire à un nombre d'habitants stationnaire en 2050 après un maximum entre 2025 et 2030⁴ et nous vivons dans un espace déjà largement aménagé, qu'il s'agit aujourd'hui de ménager.

Sur le continent africain au contraire, la population devrait passer de 1,46 milliard à près de 2,5 milliards d'habitants en 2050, et une grande partie de la population n'a pas encore accès aux services essentiels. La contribution du continent au dépassement des limites environnementales est en revanche inversement proportionnelle ; il ne contribue qu'à hauteur de 3 % à l'émission des gaz à effet de serre. Dans la perspective d'une transition écologique juste, la représentation des limites planétaires et du donut appliquée aux différents pays et réalisée par l'université de Leeds⁵ montre l'ampleur des disparités (voir page de gauche les portraits donut du Bénin et de la France).

2030, c'est demain !

Se pose dès aujourd'hui la question de construire les cadres de référence de l'Anthropocène au-delà des ODD, dans une approche intégrée, « territorialisable », et qui aborde les enjeux de justice environnementale. Ils devront être assez pédagogiques et appropriables par l'ensemble des parties prenantes – autorités étatiques, autorités locales, entreprises, ONG... – pour offrir un cadre commun à l'échelle globale, en complément des engagements thématiques qui se jouent dans les COP. Le concept des limites planétaires et celui du donut peuvent-ils y concourir ?

Par le croisement des regards et des témoignages, ce livre propose d'ouvrir ces différents questionnements.

Notes :

1. Voluntary local reviews.
2. <https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/living-well-within-the-limits-of-our-planet-the-7th-eap-2014-20.html>
3. https://fr.wikipedia.org/wiki/Jour_du_d%C3%A9passement
4. Source Eurostat.
5. Université de Leeds, <http://goodlife.leeds.ac.uk>.